



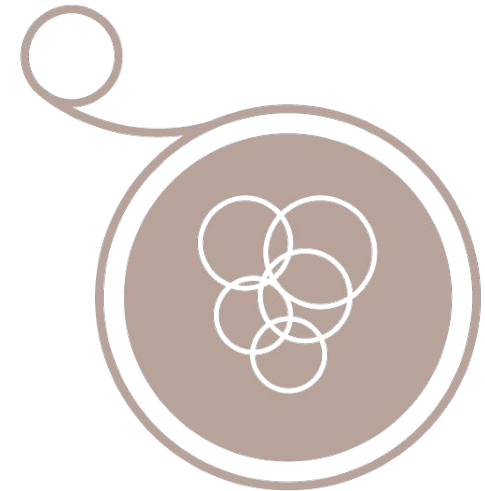
BOUCLE

N°14

- > CÉNAC ANCIENNE GARE
- > CHÂTEAU LAMOTHE

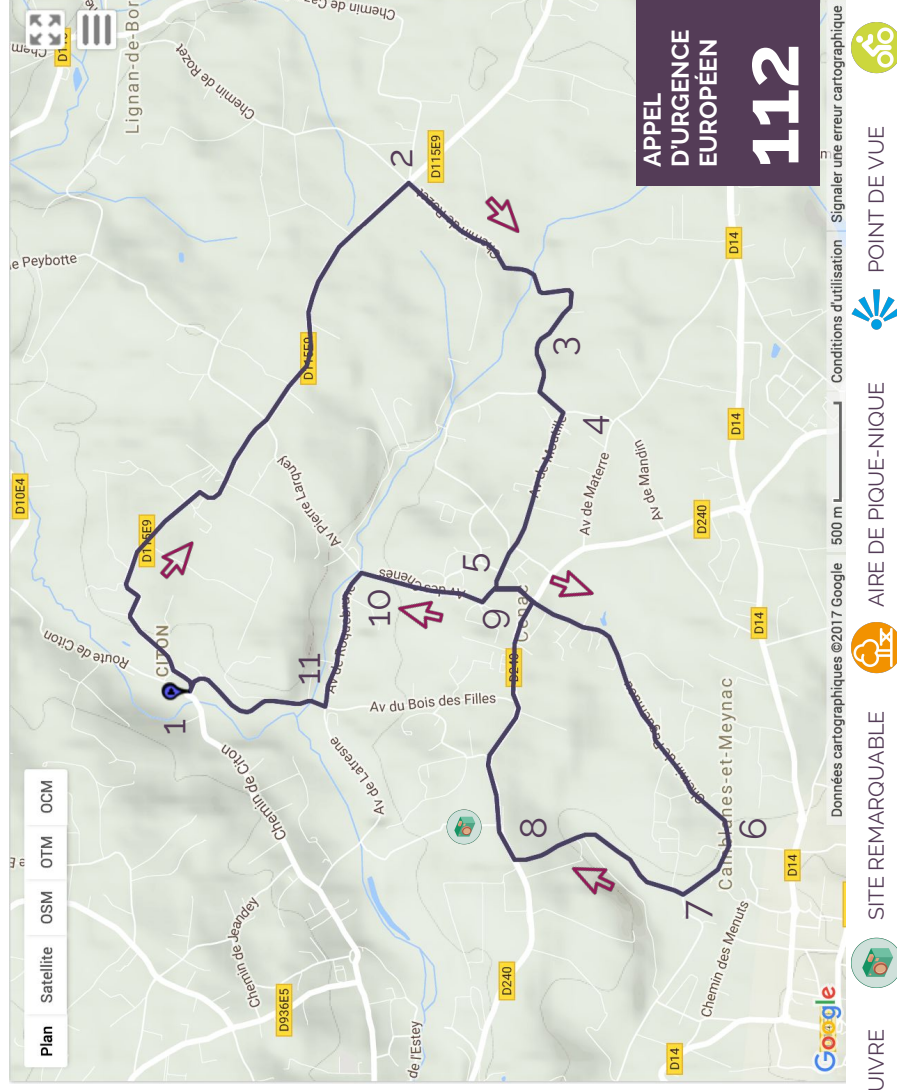
DÉPART DE L'ANCIENNE GARE DE CITON-CÉNAC

13 KM / 50mn



BOUCLE N°14

CÉNAC ANCIENNE GARE > CHÂTEAU LAMOTHE



Étape 1 > Départ de la voie verte Lapébie au niveau de l'ancienne gare, prendre direction Cénac puis de suite à gauche Avenue de Graves. Continuez sur 3 km.

Étape 2 > Après le panneau La Lande sur la D115E9 prenez la 1ère à droite Chemin de Rozet, poursuivez sur 1,5 km

Étape 3 > En sortant de la forêt, au T prenez à gauche

Étape 4 > Tournez à droite pour rejoindre le centre de Cénac

Étape 5 > Au 1er giratoire allez à gauche, puis au bas de la rue au 2ème giratoire en face direction Camblanes, continuez sur 1,5 km

Étape 6 > Après un virage, à l'intersection vers Camblanes, gardez votre droite et continuez 300 m sur la même route

Étape 7 > Tournez sur une route limitée à 10T Chemin croix de Beylot, poursuivez sans tourner sur 800 m

Étape 8 > Au cédez le passage sur la D240 prenez à droite, admirez au passage l'architecture du Ch. Lamothe, allez jusqu'au giratoire précédent puis remontez dans le bourg de Cénac

Étape 9 > Dans Cénac, au giratoire du centre-ville prenez à gauche direction l'église, encore un giratoire avec des cyprès (prenez une aspirine), tournez à droite

Étape 10 > Au bas de la descente tournez à gauche, poursuivez sur 600 m

Étape 11 > Au croisement tournez à droite Avenue de Citon, continuez pour retrouver votre point de départ sur la voie Lapébie près de l'ancienne gare